

Restauration scolaire : 2^{ème} trimestre

Période : **De janvier à mars 2024**

Chers parents,

Le paiement de la demi-pension du 2^{ème} trimestre 2023-2024 s'effectuera à compter :

Du 04 au 15 mars 2024 de 8h à 10h30 précises.

Forfait de 36 jours à 2.20 euros	Montant à payer
Toutes les classes de 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème}	77.00 €
Une remise d'ordre a été appliquée : - La journée banalisée du 09 février 2024	

Les modes de paiements sont les suivants :



- **En ligne** via l'application : avec votre identifiant (adresse email communiquée) et le mot de passe (Prénom de l'élève+ jour et mois de naissance)
Exemple : Hippolyte1802
- **En espèces** (**merci de vous munir de l'appoint aux jours et heures communiquées ci-dessus**)
- **Par CB** sur place à la porte C14 du secrétariat de gestion.
- **Par chèque**: à déposer **dans la boîte aux lettres** à l'entrée du collège avec nom et prénom de l'élève au dos du chèque et à l'ordre de **l'Agent comptable du Collège Joseph Lagrosillière.**

En cas de difficulté, nous vous invitons à contacter le service de gestion et/ou l'assistante sociale.

La Principale

Jocelyne FERNÉ

L'adjointe gestionnaire

Christel LOUIS-FRANÇOIS